

Diplôme d'Université « prévention des risques professionnels et qualité de vie au travail » en Santé D.U. RP-QVT

Code produit : DUQVT / Version : V1

ELEMENTS DE CONTEXTE

Depuis 2005, le secteur médico-social, social et de santé connaît une accélération des réformes relatives aux patients, à la santé et aux territoires. Dans cette nouvelle conjoncture, la prévention des risques et la promotion de la qualité de vie au travail deviennent une préoccupation majeure des établissements de santé.

Les enquêtes menées par la branche font ressortir une augmentation des arrêts de travail de longue durée et des accidents du travail ces dernières années. Les phénomènes d'usure professionnelle et des situations de Burn out sont également en augmentation.

Les politiques impulsées ont pour objectif d'améliorer de manière partagée, durable et équitable « les environnements favorables » à l'exercice professionnel. Il résulte de la mise en œuvre de la prévention des RPS (instruction DGOS/20/11/2014) et prend en compte le référentiel de certification HAS (V 2014).

Parmi les actions priorisées, figurent des mesures visant spécifiquement à faire prendre conscience des enjeux de la santé, de la qualité de vie au travail (QVT) pour la satisfaction des professionnels et la performance de l'établissement « qualité de vie au travail = qualité des soins », de mettre en place une politique de promotion de la santé au travail, de développer des pratiques organisationnelles favorisant la qualité de vie au travail.

FINALITE DE LA FORMATION

Savoir repérer les risques professionnels, psychosociaux, les prévenir et doit gérer les situations difficiles susceptibles d'affecter la santé des personnes et la performance des équipes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le DU vise à permettre aux professionnels d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux d'appréhender les différentes dimensions réglementaires, normatives, organisationnelles de la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques et de qualité de vie au travail au sein de leur structure. Il s'agit notamment de :

- Repérer les facteurs et les mécanismes présents dans les situations pouvant générer des risques professionnels et psychosociaux,
- Définir les RPS, connaître les causes de chaque type de RPS,
- Connaître des outils de mesures des risques professionnels ou des RPS,
- Connaître des outils permettant de mesurer les facteurs causaux des risques
- Connaître le cadre réglementaire applicable pour la gestion des risques professionnels en secteur privé et public,
- Connaître les modes et méthodes d'interventions des différents professionnels (médecins, juristes, psychologues du travail, psychologues cliniciens, ergonomes, préventeurs, inspecteurs, I) et des instances représentatives (IPRS, CHSCT),
- Réaliser des diagnostics de risques professionnels qualitatif et quantitatif (questionnaire valide) et de mettre à jour des diagnostics,
- Maîtriser les moyens et méthodes pour désamorcer et/ ou gérer les situations de tension et de conflits au travail.
- Maîtriser les démarches visant à améliorer la qualité de vie au travail dans les entreprises sociales et de santé

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Paramédicaux, managers, médecins, personnel technique ou administratif, justifiant d'un niveau Bac +3 ou de 5 ans d'expérience dans le secteur

PREREQUIS

Être titulaire d'un diplôme Bac +3 ou d'un titre équivalent ; Ou avoir une expérience depuis plus de 5 ans

MODALITES

Durée : 133 heures / 19 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Apports théoriques et pratiques, jeux de rôle, QCM, vidéo de présentation, supports informatiques, livrets

La formation est conçue pour permettre la poursuite de l'activité professionnelle - Enseignements : une fois par mois sur 3 jours (mercredi, jeudi, vendredi) à raison de 7h00 par jour, sur 12 mois ; - Suivi individualisé du projet professionnel ; - Journées d'aide méthodologique mémoire ; - Rédaction d'un mémoire professionnel sur un sujet dont l'intéressé a la charge dans son entreprise

Validation des acquis :

Les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'une session écrite d'examen.

Une UE est validée soit directement (moyenne égale ou supérieure à 10/20 aux épreuves de l'unité), soit par compensation (moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités hors unité d'enseignement mémoire).

Une UE n'est pas compensable si la moyenne des notes obtenues aux épreuves de l'UE est inférieure à 8/20. L'unité d'enseignement mémoire n'est pas compensable.

Examen : épreuve écrite : études de cas (mise en pratiques des connaissances acquises) suivie d'une présentation orale.

Mémoire

Sanction de la formation : Diplôme Universitaire

Profil de l'intervenant : Le Diplôme d'Université RP-QVT en santé est un cursus axé sur la réalité de la profession avec une formation animée à plus de 70% par des experts d'entreprises et d'organismes du secteur d'activité ou avec une très bonne connaissance du secteur

PROGRAMME

UE 1 Politiques Sanitaires et cadre réglementaire en matière de risques professionnels (21h00)

- Les derniers textes réglementaires
- Les recommandations des acteurs institutionnels sur la prévention : ANACT, DGOS, HAS...
- La qualité de vie au travail dans les établissements de soins et d'accompagnement
- La certification qualité dans les établissements de soins

UE 2 Identification des risques pour la santé au travail (21h00)

- Atteintes à la santé physique et à la santé mentale
- Conditions de travail et ergonomie
- Burn out et perceptions des risques
- Sociologie du travail : évolutions des contexte professionnels et risque des salariés
-

UE 3 Risques socio-professionnels et qualité de vie au travail (28h00)

- L'environnement de travail
- Les risques professionnels
- Les risques psychosociaux
- Santé au travail et qualité de vie de travail : Concepts Stress coping, burn-out, conditions de travail, modèle ARIQ : Le modèle d'établissement attractif Ariq (attraction, rétention, implication des infirmières et qualité des soins), les clusters QVT...
- La qualité de vie au travail au service de la qualité des soins : de l'idée à la mise en œuvre : démarches, outils, de mise en place d'une démarche souple et structurée adaptée à chaque établissement et s'appuyant sur l'engagement de la direction. Les documents (démarche et outils) proposés et réalisés avec l'Anact, l'HAS et en partenariat avec la DGOS.

UE 5 Démarche projet et de coordination (21h00)

- Démarche projet
- Démarches de prévention des risques et QVT (définir, mettre en œuvre, piloter)
- Gestion de réunion
- Dynamique d'équipe

UE 5 Partage d'expérience sous forme d'atelier de retour d'expérience (14h00)

Depuis fin 2015, des établissements de santé, sous l'impulsion des ARS et des associations régionales de l'amélioration des conditions de travail (ARACT) se sont lancés dans l'expérimentation de démarches de qualité de vie au travail : Constatant la diversité des démarches et la pluralité de leur mise en œuvre. Les démarches mises en place dans les établissements des apprenants seront analysées et favoriseront l'émergence de plans d'action QVT innovants inscrits dans le projet de l'établissement.

UE 6 Mission professionnelle (21h00)

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs des universités en psychologie du travail et des organisations, en droit, de médecins du travail, de docteurs en psychologie et de professionnels (psychologues du travail et cliniciens, juristes, préventeurs, directions de ressources humaines : DRH, etc.).